



Règlement d'adhésion et des cotisations

Conditions générales

Ce règlement s'applique à tous les joueurs des équipes U15 et plus jeunes de la LHC Academy (LHCA).

Le joueur devient membre de la LHCA après confirmation du formulaire d'inscription. Les places dans la LHCA sont limitées par les ressources à disposition (personnel, capacité des infrastructures). Par conséquent la LHCA peut refuser une inscription à la suite d'une évaluation du niveau du joueur.

Avec l'acceptation du formulaire d'inscription le joueur (ou non représentant légal) accepte ce règlement et la charte du club décrit les valeurs éthiques et les principes de fairplay & respect.

Avec l'acceptation du formulaire d'inscription le joueur (ou non représentant légal) autorise d'être photographié lors des activités du club et que le club utilise les photographies à des fins publicitaires ainsi sur son site internet et les réseaux sociaux.

L'assurance en cas d'incident est à la responsabilité du joueur (ou non représentant légal). La LHCA décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie ou de dommage à la propriété d'un participant(e).

Sauf démission donnée par écrit (ou email à contact@lausannehc.ch) pour la fin de la saison, avant le 1^{er} mai, l'adhésion au club se renouvelle de manière tacite pour la saison suivante, selon la catégorie de jeux convenue par les entraîneurs. En cas de démission tardive, la cotisation prévue demeurera pleinement dû au club, le blocage de la licence demeurant réservé.

Le joueur (ou son représentant légal) s'engage à tenir à jour les données personnelles des représentants légaux dans le système de référence du club (app.myice.hockey) inclues l'adresse principal pour la facturation, numéro de téléphone, l'adresse email.

Cotisations

Le paiement des cotisations dans les délais (30 jours après facturation) est obligatoire. Les factures sont envoyées par le club au début de la saison de glace.

L'objectif des cotisations est de contribuer aux coûts opérationnels de la LHCA. Les tarifs des cotisations des joueurs sont définis en fonction des prestations fournies par le club par rapport à la catégorie d'âge et le niveau de jeu (voir tableau des cotisations ci-après).

En cas d'inscription après le 1^{er} décembre 50% les cotisations annuelles pour la saison sont réduites de 50%.

En cas de changement d'équipe pendant la saison avant le 1^{er} décembre, 50% de la différence entre les deux équipes sont facturés/crédités.

En cas de départ en cours de saison, indépendamment des motifs, la cotisation annuelle reste intégralement due.

Les cotisations restent également dues en cas d'absence du joueur jusqu'à 3 mois de la saison sur glace. Une restitution partielle peut être demandée au club après le 3^{ème} mois d'absence en cas de problème de santé confirmé par une attestation médicale.

Afin de maintenir les cotisations le club organise des initiatives/événements pour récolter des fonds. Les joueurs/parents s'engagent à contribuer à ces initiatives/événements un montant spécifié dans l'annexe de ce règlement.

Des familles en difficultés financières peuvent demander au club une réduction des cotisations. Les demandes sont à envoyer au Manager Général du club avec une explication de la situation. L'accord de l'aide est décidé par le club en fonction de la situation.

Le joueur (ou son représentant légal) s'engage à tenir à jour les données personnelles des représentants légaux dans le système de référence du club (app.myice.hockey) inclues l'adresse principal pour la facturation, numéro de téléphone, l'adresse email.

Annexe :

Tableau des cotisations applicable dès la saison 2021/22

Conditions des programmes d'équipe										
Niveau	Loisirs			Ambition			Elite		Elite	
	Hockey School	U11	U13/15	U9	U11	U13 Top	U13 Elite	U15 Elite	U17 Elite	U17 Elite
Entraînements de glace par semaine (moyenne)	1	1-2	1-2	1-2	1-2	1-2	3	3	4	3
Minimum d'entraînements de glace par saison	25	60	60	90	90	90	90	90	120	120
Joueurs sur la glace par entraînement (objectif)	70	40	40	40	30	30	25	25	25	25
Entraînements hors glace	-	1-2 pendant l'été	1-2 pendant l'été	-	1-2 pendant l'été	1-2 pendant l'été	3	3	4	4
Coaching	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Bénévoles	Bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Professionnel	Professionnel	Professionnel	Professionnel
Championnat	1-2 tournois informels	8-16 tournois	16-20 tournois/matches	8-16 tournois	8-16 tournois	15-20 matchs	20-25 matchs	30-35 matchs	40-50 matchs	40-50 matchs
Access au patinage public	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	no	no
Accès aux matchs LHC	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Cotisations annuelles	200 CHF	650 CHF	650 CHF	800 CHF	950 CHF	950 CHF	1 250 CHF	1 250 CHF	0 CHF	0 CHF
Contribution aux initiatives de collecte de fonds	0 CHF	200 CHF	200 CHF	200 CHF	200 CHF	200 CHF	200 CHF	200 CHF	500 CHF	500 CHF
Côût total du programme d'équipe	200 CHF	850 CHF	850 CHF	1 000 CHF	1 150 CHF	1 150 CHF	1 450 CHF	1 450 CHF	500 CHF	500 CHF
* Accréditation aux matchs LHC (places débout de la saison régulière)										
** Contribution minimale lors des initiatives ou événements de collecte de fonds										

Autres conditions :

20% de rabais sont accordés pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfants inscrits de la même famille dans les catégories U9 et plus âgés.